



Genève, le 15 août 2025
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du DSM

Le service du médecin cantonal invite ses partenaires à désactiver leurs plans canicule

Une baisse des températures est annoncée dès dimanche 17 août

En raison de la baisse des températures annoncée dès dimanche 17 août, le service du médecin cantonal (SMC) annonce le retour à une phase de veille ordinaire et invite ses partenaires communaux et institutionnels à désactiver leurs plans canicule respectifs, à partir de dimanche 18h. L'ensemble des partenaires du dispositif « fortes chaleurs » sont informés directement de cette mesure.

Le pic de pollution à l'ozone a nécessité l'activation du dispositif y lié dans le but de contenir les impacts sur la santé de la population, notamment les personnes à risque, à savoir les enfants, les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies respiratoires.

MétéoSuisse annonce une légère baisse des températures moyennes dès dimanche puis une baisse nette et progressive à partir de lundi. De ce fait, le seuil à partir duquel les mesures en cas de canicule sont déployées ne devrait plus être atteint dès dimanche. Toutefois, le service du médecin cantonal maintient l'activation des plans durant la journée de dimanche afin de faciliter l'organisation des partenaires impliqués dans le dispositif et par la même occasion prendre en compte le temps de latence des effets de la chaleur sur les organismes, notamment après neuf jours consécutifs d'épisode caniculaire.

Pour rappel, si les températures moyennes sont égales ou supérieures à 25°C pendant 5 jours consécutifs ou égales ou supérieures à 27°C pendant 3 jours consécutifs, le signal pour l'activation des dispositifs communaux et institutionnels et de la cellule canicule ont lieu de manière coordonnée avec MétéoSuisse et le service du médecin cantonal du canton de Vaud.

Cet épisode caniculaire a commencé le vendredi 8 août et a duré 9 jours consécutifs avec des températures moyennes entre 25 et 27°C. Selon les prévisions de MétéoSuisse pour les trois prochaines semaines et compte tenu du raccourcissement progressif de la durée du jour, la probabilité d'un nouvel épisode caniculaire d'ici la fin de l'été apparaît faible. Néanmoins, par mesure de précaution et conformément au dispositif cantonal, la veille est maintenue jusqu'au 15 septembre.

Tous les partenaires ont activé leurs plans respectifs et déployé leurs mesures avec succès. Le réseau de soins a observé une légère hausse des prises en charge liées à la canicule,

sans pour autant constater de situation de saturation.

Le médecin cantonal rappelle que les précautions pour se protéger de la chaleur restent d'actualité pour l'ensemble de la population, quel que soit l'âge.

Effets de la pollution due à l'ozone

Pour rappel, la pollution à l'ozone peut, même à court terme, avoir des impacts significatifs sur la santé. Les impacts aigus incluent des irritations des yeux et de la gorge, une oppression thoracique, des douleurs à la respiration, ainsi que des réactions inflammatoires aggravant les troubles respiratoires existants.

L'exposition à l'ozone réduit également la fonction pulmonaire de manière réversible, diminue les performances physiques et peut nécessiter des hospitalisations, voire causer des décès liés aux maladies respiratoires et cardiovasculaires.

Ces effets dépendent directement de la concentration d'ozone dans l'air et de la durée d'exposition : plus ces paramètres augmentent, plus les risques pour la santé s'accroissent.

Les bons gestes à adopter lors des épisodes de forte concentration d'ozone, sont simples : éviter les efforts physiques intenses, rester attentif à toute aggravation de votre état de santé ou à l'apparition de symptômes, et limiter l'exposition à d'autres facteurs irritants tels que le tabac, les fumées ou les solvants.

L'été n'est pas encore terminé, le service du médecin cantonal vous invite à continuer à en profiter tout en préservant votre santé, et vous adresse ses vœux pour que la rentrée scolaire se déroule au mieux pour toutes et tous.

Des informations supplémentaires sont disponibles sur internet :

Recommandations en cas de fortes chaleurs | ge.ch

Très chaud pour nous? Trop chaud pour eux! | ge.ch

Conseils pour la population générale

Conseils pour les travailleurs

Conseils pour les élèves et les parents

Conseils pour les animaux domestiques

www.canicule.ch (site de l'Office fédéral de la santé publique)

www.meteosuisse.ch (alertes météo – aussi par téléphone au 162)

Pour toute information complémentaire : Yves Bellégo, chargé d'information et de communication, office cantonal de la santé, département de la santé et des mobilités (DSM), T. +41 22 546 76 06, yves.bellego@etat.ge.ch